



HAL
open science

**Evreux (27) - 11, rue de l'Horloge. Fouille archéologique
préalablement aux travaux d'extension de la CAF de
l'Eure**

Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Evreux (27) - 11, rue de l'Horloge. Fouille archéologique préalablement aux travaux d'extension de la CAF de l'Eure. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2017. hal-04346057

HAL Id: hal-04346057

<https://hal.science/hal-04346057>

Submitted on 14 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



MADE

Mission Archéologique Départementale de l'Eure

EVREUX (27),

« 11, RUE DE L'HORLOGE »

PIERRE WECH

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE
PRÉALABLEMENT AUX TRAVAUX D'EXTENSION
DE LA CAF DE L'ÉURE



MADE

8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78

DÉCEMBRE 2017



Avertissement :

Le présent document constitue un aperçu des premiers résultats de l'opération de fouille archéologique menée du 25 juillet au 27 août 2016 à Evreux, 11 rue de l'Horloge, dans le cadre du projet d'extension des locaux de la CAF de l'Eure.

Cette fouille avait été réalisée suite à l'autorisation délivrée par l'arrêté n° 28-2016-048 émanant du Service régional de l'archéologie de Normandie.

Le présent document ne saurait toutefois être compris comme un rapport final d'opération, mais plutôt comme un bilan intermédiaire décrivant notamment les études en cours. Le rapport final sera quant à lui rendu dans le délai légal de deux ans suivant la fin de la phase de terrain, conformément au projet scientifique et technique d'intervention soumis au Service régional de l'archéologie en même temps que la demande d'autorisation de fouille.

Sommaire

1. LOCALISATION DE L'OPÉRATION	3
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT L'INTERVENTION	7
2.1. Géographie, topographie et hydrographie	9
2.2. Contexte historique et archéologique	9
2.2.1. Evreux à travers les époques	9
2.2.2. Contexte archéologique pré et protohistorique	10
2.2.3. Contexte archéologique antique	10
2.2.4. Contexte archéologique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age	13
2.2.5. Contexte archéologique médiéval et moderne.....	14
3.1. Connaissance du site à l'issue du diagnostic	19
3.2. Traitement des « terres noires » et des séquences de remblais post-antiques	19
3.3. Traitement des niveaux et vestiges antiques	19
4.1. Terrassements et mise en sécurité	23
4.2. Etude des « terres noires »	23
4.3. Les vestiges d'occupation antique	24
4.3.1. Traces d'occupation tardo-antique.....	24
4.3.2. Un habitat incendié ?.....	27
4.3.3. L'occupation du Haut-Empire	28
3. STRATÉGIE ET MÉTHODE DE FOUILLE	17
4. PREMIERS RÉSULTATS ET ÉTUDE EN COURS	21
5. CONCLUSION	31
6. BIBLIOGRAPHIE	35
Table des figures	39
ANNEXE 1 - RAPPORT D'INTERVENTION SUR LES ENDUITS PEINTS	41
ANNEXE 2 - PLAN SIMPLIFIÉ DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS MIS AU JOUR LORS DE LA FOUILLE	43

1. LOCALISATION DE L'OPÉRATION

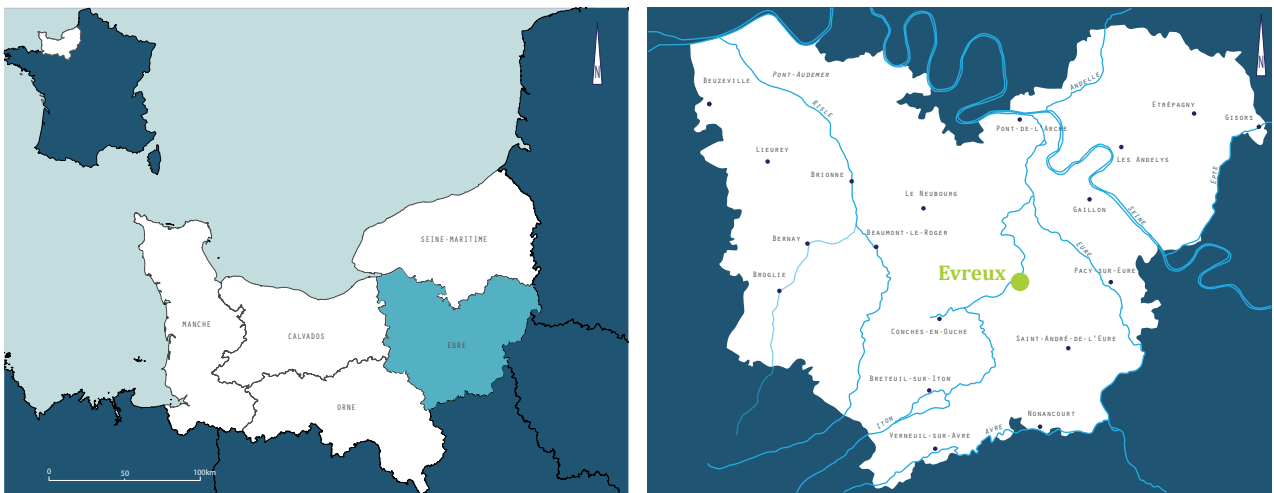


Figure 1 - Localisation de la commune d'Evreux dans le département de l'Eure

4

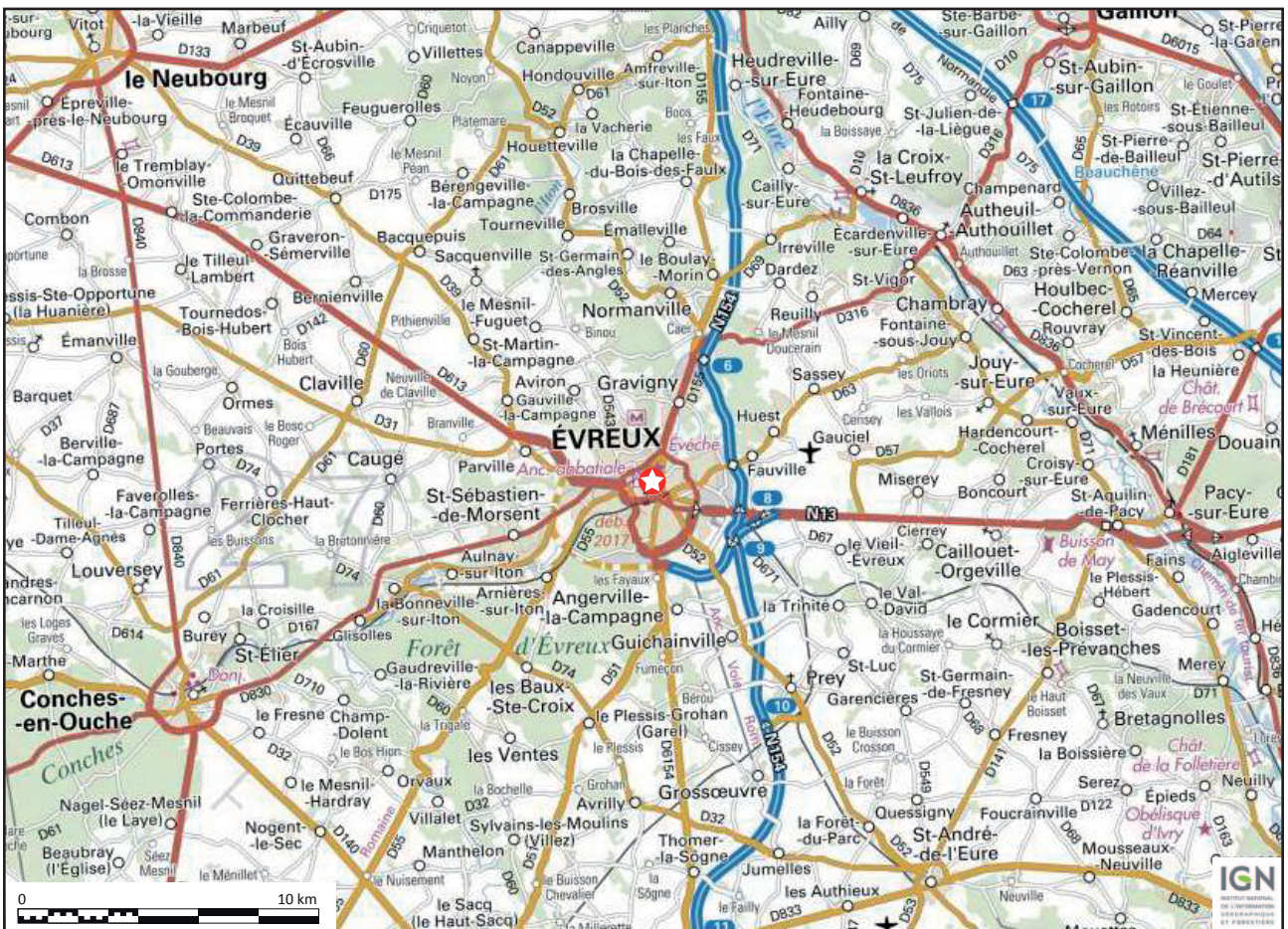


Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e

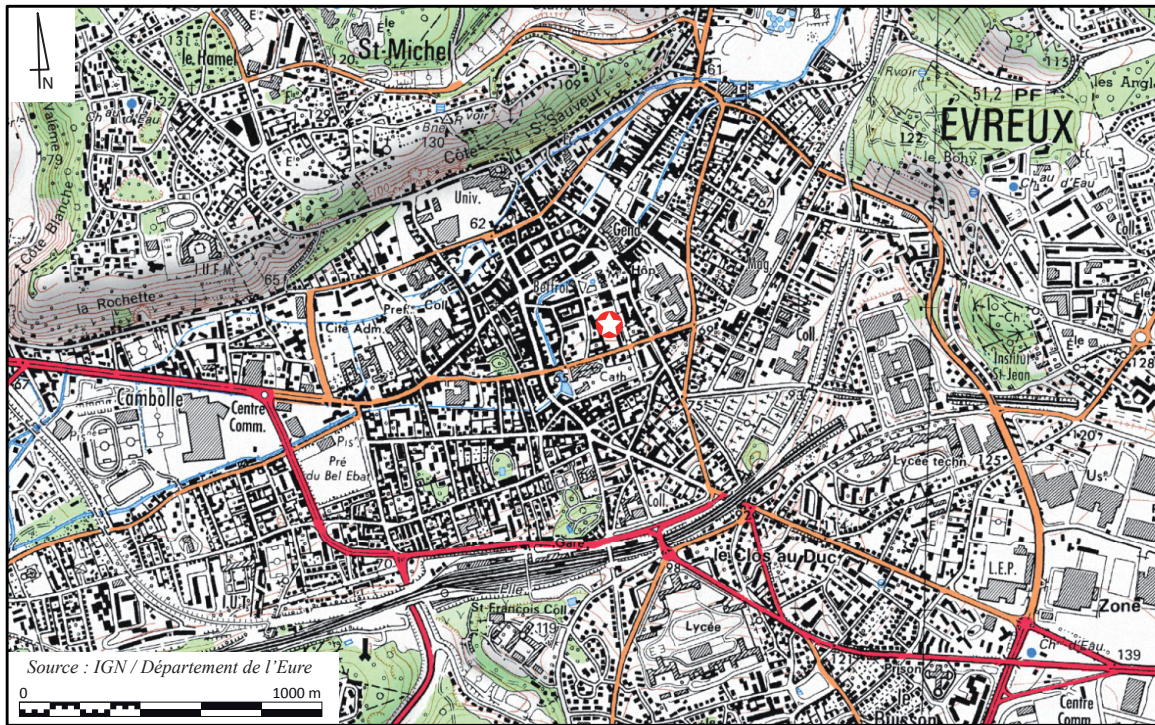


Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e

5

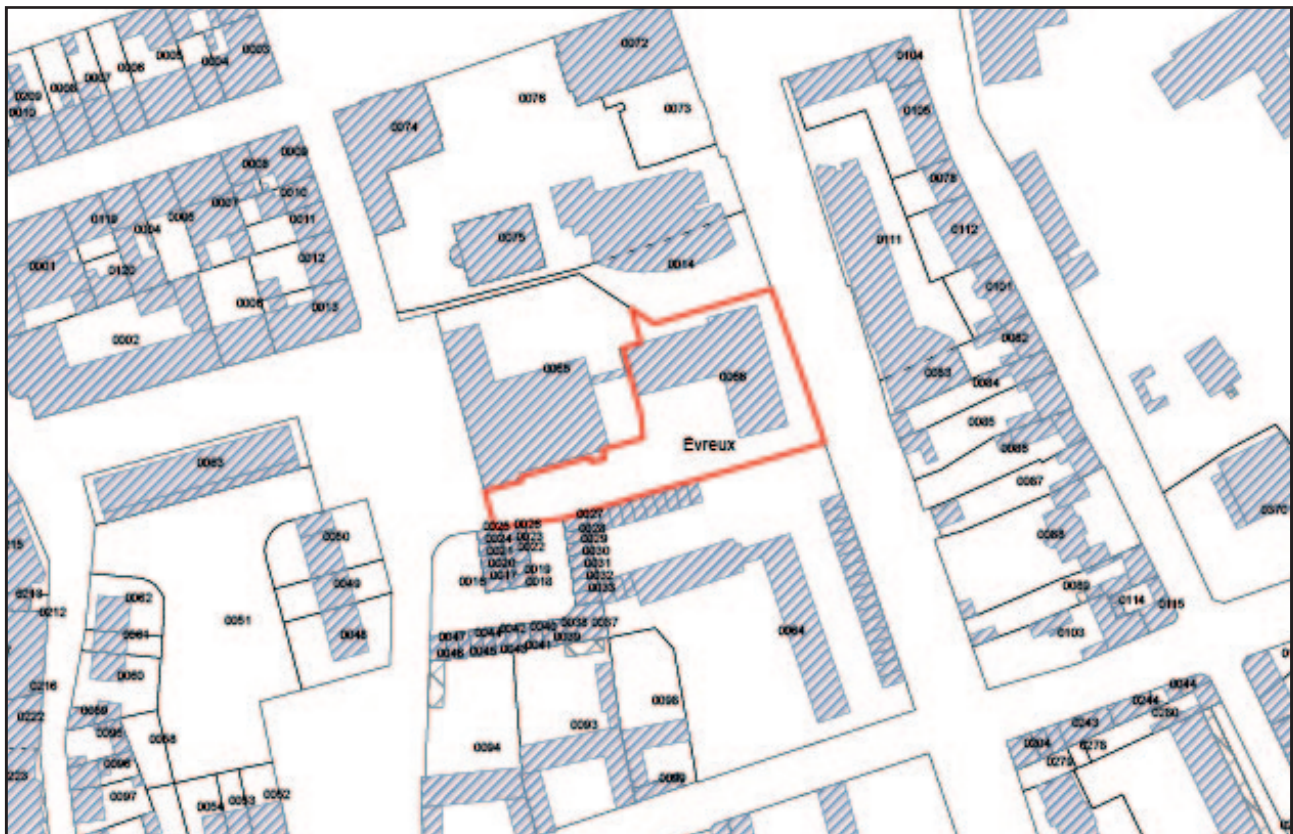


Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral

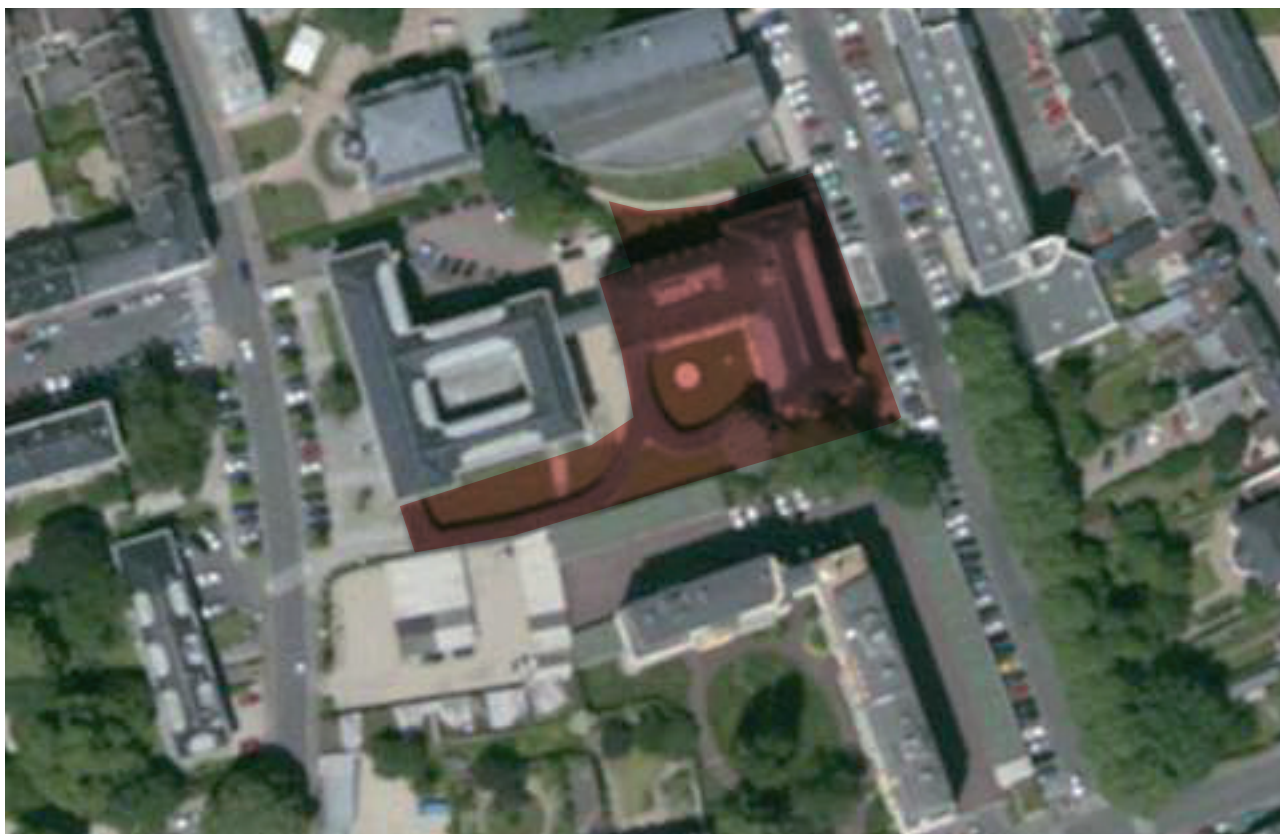


Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES AVANT L'INTERVENTION

2.1. GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La ville d'Evreux se développe principalement dans le fond de la vallée de l'Iton. La parcelle qui nous concerne aujourd'hui se situe au cœur de l'agglomération, dans la plaine alluviale de cette rivière.

Nous ne savons encore que très peu de choses concernant la configuration primitive du fond de la vallée. En effet, les différents bras de la rivière visibles actuellement sont tous artificiels et relèvent d'aménagements plus ou moins récents. Seules les observations réalisées lors du diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis ont mis en évidence un possible bras naturel du cours d'eau (Wech 2011, 221). La ville contemporaine masque donc très largement la topographie initiale des lieux.

Plusieurs opérations archéologiques permettent néanmoins de restituer, dans le fond de la vallée, des zones très humides, voire marécageuses. C'est ce qui ressort notamment des observations réalisées lors de la fouille du square Georges Brassens, préalablement à la construction de la médiathèque, à quelques 50 m au nord de notre intervention (Gerber 1998, 22).

La carte géologique (fig. 6)¹ indique quant à elle simplement que nous nous situons sur une basse terrasse constituée d'alluvions modernes (Fz) : « de texture limono-argileuse, les alluvions modernes renferment toutefois de nombreux silex provenant des formations résiduelles ou des colluvions de pente à silex intercalés avec des lits siliceux où l'on reconnaît encore les gros grains de quartz des Sables de Lozère. Peu épaisses (environ 1 m), sauf dans les lobes convexes des méandres, elles reposent sur les alluvions grossières Fy ».

¹ Notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Evreux XX-13, BRGM, p. 10.

Les alluvions grossières Fy, correspondant à des alluvions anciennes de moyen et bas niveau sont décrites ainsi : « d'une épaisseur variant entre 5 et 10 m, les alluvions anciennes sont constituées par une alternance de lits de silex et de lits sableux plus ou moins rubéfiés ». Aucune de ces deux formations superficielles n'a cependant pu faire l'objet d'observation précise dans le cadre de cette opération.

L'altitude actuelle des terrains est en moyenne de 66 m NGF. En dehors des perturbations engendrées par l'aménagement de sous-sols et de rampes d'accès, aucune variation significative n'est à signaler dans la topographie du site.



Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique

2.2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

2.2.1. EVREUX À TRAVERS LES ÉPOQUES

La commune d'Evreux est bien connue pour son passé antique et médiéval. Nichée au creux de la vallée de l'Iton, l'agglomération se trouve à la croisée de nombreux axes de circulation, reliant notamment Paris à Lisieux ou encore Chartres à Rouen (Cliquet 1993, 128). Alors que ses origines protohistoriques restent aujourd'hui

mal connues, pour ne pas dire inconnues (si tant est qu'elles aient existé), Evreux devint, à l'époque romaine, le chef-lieu de la cité des *Aulerci Eburouici* sous le nom de *Mediolanum Aulercorum* (Hartz 2007, 39-41). La ville connut son apogée au II^e siècle de notre ère, atteignant alors son extension maximale, avant de décliner et de se rétracter, comme bon nombre d'agglomérations gallo-romaines, dans le courant du III^e siècle (Cliquet 1993, 125). Peu de données nous permettent d'appréhender la ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age : devenue siège d'un évêché au IV^e siècle, elle conserva toujours une importance régionale certaine, puisque résidence des comtes éponymes à partir de 989. De nos jours, Evreux est la préfecture du département de l'Eure.

2.2.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE PRÉ ET PROTOHISTORIQUE

Le site d'Evreux et ses alentours semblent fréquentés par les hommes depuis le Paléolithique moyen (Cliquet 1993, 127). Cependant, aucun élément sûr ne permet d'attester une occupation d'importance du site avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. L'emplacement du chef-lieu (*oppidum* ?) des Aulerques Ebuovices cité par César (*De bello Gallico*, III, 17 et VII, 75) et par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, IV, 107) n'est en effet pas localisé.

L'absence de toute trace d'occupation à l'emplacement même de la ville actuelle d'Evreux, objet de la présente intervention, nous autorise à ne pas nous attarder davantage sur ces questions et les traces d'occupation satellite qui ont pu être détectées lors d'opérations antérieures ou de découvertes fortuites.

2.2.3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTIQUE (FIG. 7)

Les premières traces d'occupation identifiées avec certitude ne remontant qu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère (Hartz 2007, 189), il semble possible aujourd'hui d'affirmer que la création de la ville, sur le flanc sud-est de la vallée, là où les terrains remontent en pente douce, n'est donc sans doute pas antérieure à la conquête césarienne des Gaules. Ces occupations se caractérisent par l'établissement de rues et de structures d'habitat légères (Gerber 1990). Le manque d'informations relatives à ces occupations précoces ne permet cependant aucune conclusion définitive quant à leur aspect et leur organisation générale.

La ville se développe véritablement à partir du dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. et semble atteindre son extension maximale au II^e siècle. Sa superficie peut alors être estimée à environ 60 hectares². Dans ce cadre, certaines portions du tissu urbain du Haut-Empire, à partir du début du I^{er} siècle de notre ère, peuvent être reconstituées avec quelque assurance. Plusieurs tronçons de rues sont tout d'abord attestés, dont certains dans les environs immédiats du diagnostic (rue Saint-Louis, **fig. 7**, n° 10 ; Collard 1989). Ceux-ci révèlent l'existence probable de deux trames urbaines distinctes et sans doute successives, dont la seconde correspond peut-être à une extension du réseau urbain vers le sud-ouest, sans doute dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère (Wech 2013, 166-167).

2 Alors que les propositions d'extension du tissu urbain antique étaient les mêmes, les nombreux travaux ayant jusque là été réalisés sur Evreux indiquent tous une surface de 20 ha (voir récemment Hartz 2007, 55 ; Guillot 2008, 22 ou encore Wech 2011, 31). Il semble cependant que ce calcul soit erroné, sans que l'on puisse identifier l'origine de l'erreur, largement reprise depuis sans avoir été vérifiée. Le calcul précis de cette surface par un géomètre, sur la base d'un plan géoréférencé, donne en effet avec certitude la valeur de 60 ha.

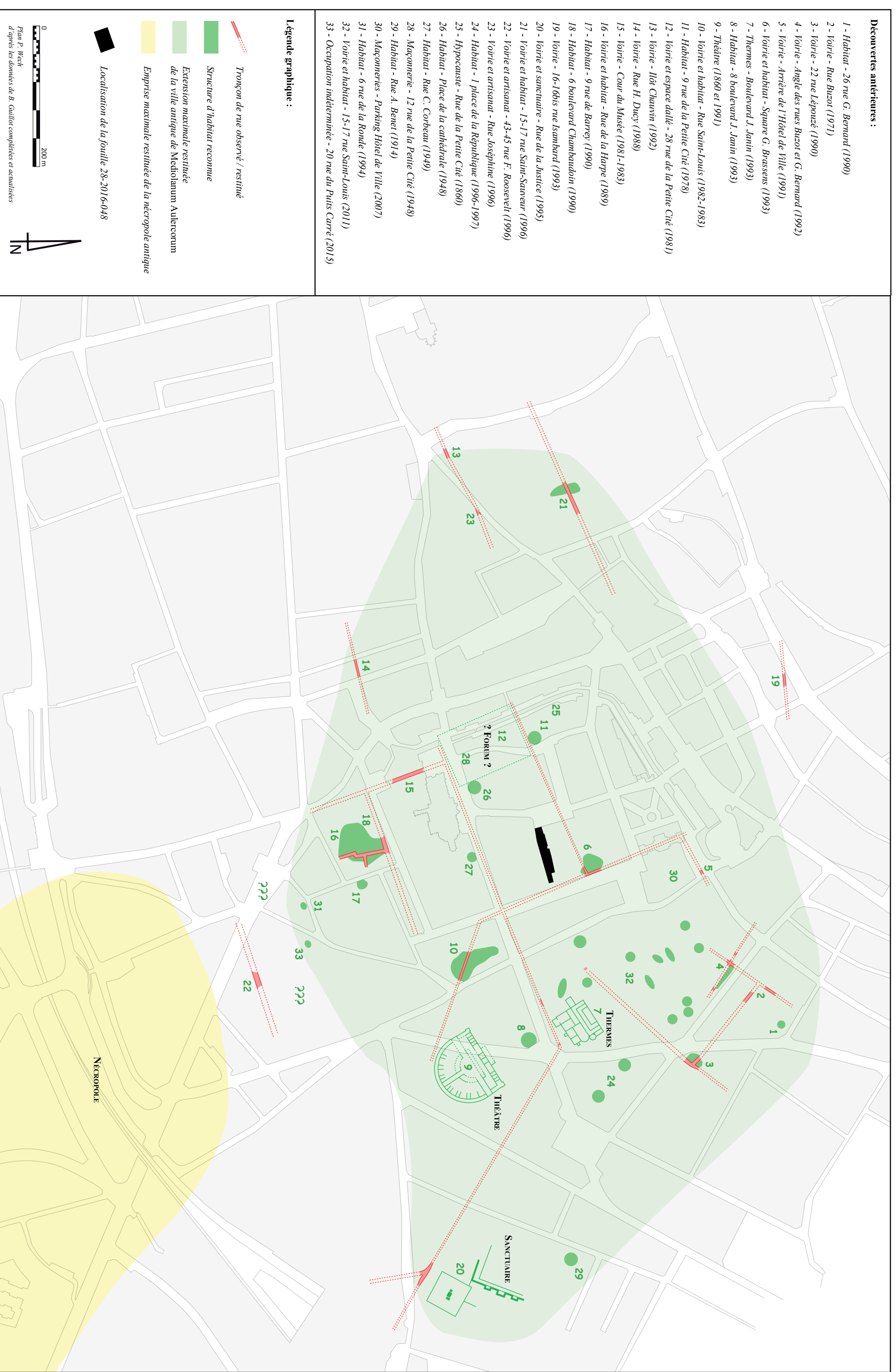


Figure 7 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de Mediolanum Aulercorum

Les îlots ainsi délimités accueilleraient pour l'essentiel des habitats dont certains témoins ont été reconnus en divers points de l'agglomération (pour une synthèse récente, voir Hartz 2007). Nous ne nous attarderons pas davantage ici sur la nature et l'évolution chronologique de ces habitats. Précisons simplement que la partie orientale, correspondant au secteur le plus anciennement urbanisé de la ville, semble, dès la fin du II^e siècle, connaître un abandon relatif, matérialisé par une remise en culture partielle et par l'installation d'habitats sur les anciennes voiries (**fig. 7**, n° 3 ; Gerber 1990 notamment). Cette phase de l'occupation paraît correspondre à une nouvelle extension de la ville vers l'ouest (Cliquet 1993, 131).

La parure monumentale de l'agglomération est également, pour certains aspects tout du moins, bien connue. Le théâtre a été fouillé au XIX^e siècle par Théodose Bonnin (1860, planches V et VI) et relocalisé avec précision par Frédéric Gerber en 1995 (**fig. 7**, n° 9). Des thermes publics ont été fouillés en 1993, préalablement à la construction de la nouvelle maternité attenante à l'hôpital Saint-Louis (**fig. 7**, n° 7 ; Aupert 1997, Wech 2011 et 2013). Une place publique présentant un dallage monumental et interprétée comme le *forum* de l'agglomération, est également connue rue de la Petite Cité (**fig. 7**, n° 12). Elle semble en outre accompagnée d'une construction de grande ampleur dont seul un mur stylobate a pu être reconnu (Follain, Halbout 1981). Signalons enfin la découverte récente, rue de la Justice, d'un probable sanctuaire péri-urbain fréquenté aux I^{er} et II^e siècles (**fig. 7**, n° 20 ; Guillot, Millard 1995).

Une seule zone funéraire est en revanche connue autour d'Evreux, pour l'époque antique. Celle-ci se localise au sud de l'agglomération, dans le secteur du Clos-au-Duc. Son utilisation est attestée depuis l'époque augustéenne jusqu'au IV^e siècle (voir en dernier lieu Kliesch 2011 et 2015).

Les terrains abordés aujourd'hui se trouvent ainsi au cœur de l'emprise restituée de la ville du Haut-Empire et de son urbanisme, dans un secteur où plusieurs opérations archéologiques ont déjà révélé d'importantes traces d'occupations stratifiées.

2.2.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE (FIG. 8)

Aux environs de 250, des troubles aboutissent à l'abandon de vastes quartiers périphériques, notamment à l'est : rue Saint-Louis (**fig. 7**, n° 10 ; Collard 1989), rue Lépozé (**fig. 7**, n° 3 ; Gerber 1990) ou encore sur le site de l'ancien hôpital (**fig. 7**, n° 32 ; Wech 2013, 172-173), et à une première tentative d'édification d'un *castrum*, entreprise arrêtée vers 270/280 (Cousyn, Gerber 1993).

Les fouilles menées rue Saint-Louis en 1981-1984 ont en effet permis de mettre en lumière l'existence d'un état du *castrum* probablement antérieur à celui dont les vestiges sont visibles encore aujourd'hui. Peut-être s'agit-il d'un projet avorté ou d'un état temporaire ? Sa construction est datée du 3^e quart du III^e siècle, tandis que celle de la seconde muraille ne saurait être antérieure aux années 270 (Follain 1996, 56).

Ainsi, les recherches récentes ont montré que la ville d'Evreux s'était dotée, sans doute dès le milieu du III^e siècle d'un rempart massif mais resté inachevé, dont la mise en place coïncidait avec la rétractation du tissu urbain et l'abandon des principaux quartiers périphériques. A la fin du III^e siècle, alors que la ville subit des destructions encore plus importantes entraînant, semble-t-il, une perte de population et une diminution de l'espace occupé, un nouveau rempart, formant un

quadrilatère irrégulier, est alors construit, délimitant une superficie de seulement 8 hectares³. Les terrains étudiés ici se situent dans l'espace ceint par ces remparts successifs. Ils sont même bordés à l'est par le tracé du dernier état de ce rempart, lequel longe l'actuelle allée des Soupirs.

Les données disponibles sur l'occupation de l'espace interne du *castrum*, bien que peu nombreuses, sont malgré tout plus conséquentes que pour les espaces extérieurs et périphériques. Notre principale source est encore une fois la fouille quasi-mitoyenne du square Georges Brassens où une continuité de l'occupation avait pu être mise en évidence à la suite de l'imposant chantier de construction du rempart. Constructions sur poteaux et solins s'y sont ainsi succédé jusqu'à une inondation datée des VII^e – VIII^e siècles (Gerber 1998, 115). C'est d'ailleurs à cette époque qu'est attesté pour la première fois le comté d'Evreux, la ville faisant précédemment partie du domaine royal. Les surveillances de travaux réalisés au pied du chevet de la cathédrale entre 2012 et 2014 avaient également permis la collecte de quelques données, encore en cours d'exploitation.

14

2.2.5. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE MÉDIÉVAL ET MODERNE (FIG. 8)

La cité médiévale se développe par la suite dans l'enceinte du *castrum* tardo-antique, lequel accueillit, dans son angle nord-est, le château des comtes d'Evreux dont la première attestation remonte à 1060. Son emplacement est aujourd'hui occupé par l'Hôtel de Ville d'Evreux.

Au moins dès le XII^e siècle, la ville était composée de deux éléments urbains : la cité (*cas-*

trum) d'une part et le bourg Saint-Pierre au nord-ouest d'autre part, lequel fut pourvu d'une enceinte dès la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle⁴. Les terrains fouillés ici occupent dans ce cadre une position privilégiée, à l'intérieur du *castrum* et donc *intra muros*. En dehors de quelques observations réalisées lors de surveillances de travaux sur le parvis de la cathédrale (Wech à paraître) et, une fois encore, la fouille du square Georges Brassens, ce secteur de la ville médiévale n'a jusqu'alors fait l'objet que de peu d'opération archéologique et demeure largement méconnu.

De la même manière, aucune donnée n'est non plus disponible sur l'occupation à l'intérieur du bourg Saint-Pierre. Les occupations présentes le long des remparts, à l'est de la ville, sont en revanche mieux connues, grâce notamment à la fouille du parking de l'Hôtel de Ville qui a permis de documenter la présence d'habitats et d'aménagements liés aux fossés de la fortification depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours (Guillot 2008). Les éléments de la fortification elle-même, et plus précisément les structures de la Porte Peinte, ont été étudiés récemment et ont fait l'objet d'une synthèse historique (Wech 2017a).

3 Les nombreux travaux réalisés par E. Follain sur la question donnent tous une surface de 9 hectares (Follain 1996, 52). Les mesures récentes, réalisées sur un plan géoréférencé et par un géomètre compétent, indiquent cependant sans ambiguïté une surface plus réduite de seulement 8 hectares.

4 Pour un point récent sur ces éléments, voir Wech 2017a, 212.

3. STRATÉGIE ET MÉTHODE DE FOUILLE

3.1. CONNAISSANCE DU SITE À L'ISSUE DU DIAGNOSTIC

La fouille fait suite à un diagnostic réalisé fin 2013 par nos soins (Wech 2014). Ce diagnostic avait mis en évidence la présence d'un important recouvrement sédimentaire consistant en une accumulation de remblais dont une partie semble assimilable à des «terres noires». Ces dépôts couvrent une large période depuis le début du Moyen Age jusqu'à la période contemporaine.

Sous ces différents niveaux, à compter de l'altitude de 63,5 m NGF, les sondages ont révélé la présence de vestiges structurés d'une occupation antique. Un probable mur et des niveaux de démolition attribués à l'Antiquité tardive sont en effet apparus, laissant présager la présence de nombreux vestiges sans doute d'habitat.

3.2. TRAITEMENT DES « TERRES NOIRES » ET DES SÉQUENCES DE REMBLAIS POST-ANTIQUES

Le projet scientifique d'intervention prévoyait une approche plus fine des niveaux de «terres noires» recouvrant les occupations antiques. Il était néanmoins convenu que le terrassement se ferait de façon mécanique, sauf dans le cas de l'apparition d'aménagements particuliers pouvant justifier une approche manuelle ponctuelle. Ces terrassements devaient s'effectuer soit jusqu'à l'apparition des niveaux antiques stratifiés, soit jusqu'à la côte de 63,60 m NGF.

A la suite de ces terrassements, les bermes, et notamment la paroi méridionale de la fouille, devaient être exploitées notamment par le biais de relevés et par la mise en place d'un protocole analytique alliant observations macroscopiques *in situ*

et réalisation de prélèvements, selon une stratégie concertée avec un micromorphologue spécialiste de ces contextes.

3.3. TRAITEMENT DES NIVEAUX ET VESTIGES ANTIQUES

L'ensemble des niveaux gallo-romains mis au jour, sur une surface maximale de 300 m², devait être fouillé essentiellement manuellement sur une épaisseur d'environ 50 cm, correspondant à la différence entre leur niveau d'apparition et la côte de fond de fouille fixée par le cahier des charges scientifiques, soit 63 m NGF. Selon les circonstances, et avec l'accord du Service régional de l'archéologie, le recours à des terrassements mécaniques pouvait être envisagé pour traiter de grosses quantités de remblais.

Les niveaux et structures rencontrés dans l'emprise de la fouille devaient être intégralement fouillés et faire l'objet d'un enregistrement et d'une documentation systématiques. Cette documentation devait se composer de relevés graphiques (en plan et en coupe) et photographiques. Au fur-et-à-mesure de l'avancement de la fouille, des relevés topographiques devaient permettre de localiser en trois dimensions les éléments mis au jour.

4. PREMIERS RÉSULTATS ET ÉTUDE EN COURS

4.1. TERRASSEMENTS ET MISE EN SÉCURITÉ

Le décapage a été précédé de la réalisation, sur l'ensemble de la surface, de «pieux» en béton destinés à supporter les fondations du futur édifice, ainsi que d'une paroi «berlinoise» constituée d'un alignement de ces mêmes «pieux», espacés en moyenne, d'axe en axe, d'environ 0,9 m.

Les terrassements ont donc été réalisés entre ces «obstacles», au moyen d'une pelle mécanique à chenilles de 24 T, équipée d'un godet de curage large de 2 m et travaillant en rétro. Au sud, une berme verticale de plus de 3 m de hauteur a pu être conservée grâce à la paroi berlinoise. A l'est, au nord et à l'ouest, un talutage à 45° a été ménagé pour répondre aux normes de sécurité.

L'ensemble de la séquence stratigraphique correspondant d'une part aux remblais modernes à contemporains, et d'autre part aux «terres noires» médiévales à modernes a été terrassé mécaniquement jusqu'à la cote de 63,6 m NGF à l'est et de 63,1 m NGF à l'ouest. L'arrêt des terrassements, à l'extrémité orientale de la fouille, correspond au niveau d'apparition des niveaux antiques structu-

rés. A l'ouest, en revanche, les terrassements ont été interrompus avant d'atteindre le niveau d'apparition de ces vestiges antiques, dans la partie basse des dépôts de «terres noires».

4.2. ETUDE DES « TERRES NOIRES »

Au moment de leur terrassement, les niveaux de «terres noires» n'ont livré aucun vestige structuré comme cela avait été le cas Square Georges Brassens. La stratigraphie correspondante (**fig. 9**) a été examinée en détail dans la berme méridionale, par les soins de Quentin Borderie, micromorphologue spécialisé dans ce type de contextes. Une stratification interne a pu être identifiée et des prélèvements ont été réalisés dans ces différentes couches en vue d'analyses plus poussées (réalisation de lames minces et observations microscopiques). Ces dernières sont toujours en cours à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Des fragments de charbon ont également été collectés dans les «terres noires» pour procéder à des datations radiocarbones, afin de pallier l'absence récurrente de mobilier datant. Les résultats ne sont pas encore connus.

23



Figure 9 - Portion centrale de la berme méridionale en cours de fouille (les niveaux de "terres noires" sont bien visibles à la base)

4.3. LES VESTIGES D'OCCUPATION ANTIQUE

4.3.1. TRACES D'OCCUPATION TARDO-ANTIQUE

Plus à l'ouest, en s'écartant du rempart et au pied du talus associé, la fouille a livré les traces probables d'une occupation tardo-antique. Celle-ci se caractérise par l'aménagement de probables

bâtiments au moyen de blocs d'architecture en remploi (fig. 10). Le détail de ces structures est toujours en cours d'analyse. A proximité immédiate, la fouille a mis en évidence l'existence d'une large fosse dont le comblement semble particulièrement riche en résidus métallurgiques (ST 10 ; fig. 11). La présence, en grande quantité, de battitures notamment, semble témoigner de la proximité d'une forge. La fosse, dont la fonction première reste à déterminer, aurait ainsi accueilli une partie des déchets de cette forge.



Figure 10 - Blocs d'architecture en remploi pour l'aménagement probable de bâtiments tardo-antiques



Figure 11 - Vue de la structure 10 en fin de fouille

La céramique issue du comblement (US 18, 50, 51, 52 et 166) a fait l'objet d'un premier examen par D. Théolas, céramologue à la MADE :

- US 18 : à l'exception d'un tessou attribuable aux ateliers du centre de la Gaule, la sigillée est constituée de productions argonnaises ou d'imitations de sigillée d'origine indéterminée. Parmi la quinzaine de tessons recensée, seulement deux sont identifiables : un bord de coupe hémisphérique Chenet 320 et un fond de gobelet Chenet 335. Deux fragments de panse sont ornés d'un décor à la mollette, dont une à petits casiers, suggérant une datation au IV^e siècle. La céramique commune, majoritairement composée de vases en pâte sombre, livre peu d'éléments de forme. Un fragment de pot à lèvre en amande et un bord de jatte à lèvre horizontale confirment néanmoins la datation au Bas-Empire, sans toutefois permettre de la préciser (1^{ère} moitié IV^e s. ?) ;
- US 50 : un tessou de sigillée argonnaise orné d'un décor peint à la barbotine blanche et un tessou de céramique à revêtement argileux des ateliers de Jauges-Villiers-Vineux (fragment de mortier Chenet 323 à décor guilloché) / milieu III^e/IV^e s. ;
- US 51 : deux tessons de céramique commune sombre, dont un à surface lustrée / Bas-Empire ;
- US 52 : un tessou de sigillée argonnaise (fragment de plat Chenet 304 ?), un fragment d'amphore régionale à lèvre en roue de poulie, quatre tessons de céramique commune, dont un bord de pot à lèvre en amande / Bas-Empire ;

- US 166 : un fragment de paroi fine argonnaise, trois tessons de céramique commune dont un fragment de commune sombre à surface lustrée / fin du Haut-Empire à Bas-Empire.

En résumé, ces éléments permettent de dater le comblement de la fosse, au plus tôt, dans la première moitié du IV^e siècle, et donc de la rattacher à une occupation tardo-antique implantée au pied du talus associé au rempart.

D'autres structures fossoyées ont été mises au jour dans la moitié occidentale de l'emprise fouillée, recoupant *a minima* les premiers niveaux de « terres noires ». Ces creusements présentent pour la plupart des plans très irréguliers et sont difficilement interprétables. La présence sous-jacente d'éléments d'architecture assez conséquents pourrait laisser supposer que nous ayons affaire à des fosses de récupération. C'est peut-être le cas de la structure 9, reconnue dans l'angle sud-ouest de la fouille, et dans laquelle subsistait au moins un bloc calcaire de grande taille et de nombreux déchets de taille (**fig. 12**). Les structures 8 et 13 semblent relever d'un même ensemble et ont toutes livré un mobilier céramique⁵ suggérant un *terminus post quem* dans la première moitié du IV^e siècle. Un élément présent dans la structure 13 semble toutefois rattachable à la période mérovingienne et est peut-être intrusif :

- *Structure 8 (US 16)* : ce lot contient quelques tessons de céramique à pâte claire, avec principalement des fragments de cruche, dont un bord de cruche à lèvre en poulie. Un tessou de céramique peinte détermine lui un *terminus post quem* au plus tôt au milieu du III^e siècle. Le reste du lot rassemble des céramiques à pâte sombre

⁵ Les éléments présentés à ce sujet ont été rédigés par D. Théolas, céramologue à la MADE.

sableuse, notamment deux bords de pots à lèvre éversée, plate ou arrondie, deux fragments d'écuelle à bord droit et deux bords de jatte à lèvre horizontale. Ces éléments confortent une datation au Bas-Empire, sans doute entre la seconde moitié du III^e siècle et le début du IV^e siècle.

- *Structure 9 (US 17)* : à l'exception d'un tessou attribuable aux ateliers du centre de la Gaule, les tessons de sigillée se rapportent aux productions argonnaises, avec notamment un bord de plat à marli Chenet 313 et une coupe à collerette Chenet 324. Un fond de vase orné d'un décor à la molette (lignes obliques, croisillons et points) se rapporte lui à une production non déterminée. L'ensemble des formes et ce décor suggèrent une datation au cours du IV^e siècle. Les céramiques à pâte claire et les amphores ne livrent que des tessons de panse n'apportant guère de donnée chronologique exploitable. Seul un mor-

tier à lèvre pendante a pu être identifié, à la chronologie plutôt large (III^e/ IV^e s.). Les céramiques à pâte sombre confortent en revanche l'ancrage du lot dans le Bas-Empire, notamment avec un gobelet à épaulement marqué de type Niederbieber 33, forme courante entre la seconde moitié du III^e siècle et la première moitié du IV^e siècle. Quelques pots à lèvre éversée et écuelles à bord droit complètent l'ensemble.

- *Structure 13 (US 78)* : la sigillée se limite à deux tessons d'origine argonnaise, dont un bord de coupe hémisphérique de type Chenet 320. Le reste du lot est constitué de céramique commune sombre, avec quelques formes typiques du Bas-Empire : écuelle à bord droit souligné d'une collerette à bord en bourrelet. Un bord de pot à lèvre en gouttière se rattache lui plutôt à l'époque mérovingienne.



Figure 12 - Vue en plan de la structure 9 pendant la fouille

4.3.2. UN HABITAT INCENDIÉ ?

A l'extrémité orientale du chantier, dans un secteur fortement perturbé par des creusements contemporains, la fouille a mis en évidence la présence de vestiges d'un probable habitat antique⁶. Celui-ci semble avoir été incendié et démoli à la fin du III^e siècle. En effet, un premier examen des éléments céramiques récoltés dans les niveaux de démolition apporte des précisions notamment quant à la datation : « Les céramiques fines se composent surtout de sigillée argonnaise, dont un fragment orné d'un décor à la barbotine blanche et trois d'un décor à la molette (traits obliques ; **fig. 13**). On signalera encore un tesson de dérivée de sigillée, un fragment de céramique à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (mortier Chenet 323 à décor guilloché) et un fragment de gobelet en céramique métallescente. A l'exception de quelques fragments de vases en pâte claire indéterminés, le lot est dominé par les vases en pâte sombre, avec une douzaine d'éléments de forme. Les formes ouvertes sont les plus nombreuses, avec surtout des jattes à lèvre horizontale et quelques écuelles à bord droit, parfois souligné d'une collerette à mi-panse. Deux autres bords évoquent les gobelets à épaulement de type Niederbieber 33, le reste étant attribuable à des pots à cuire. Le lot se place clairement au cours du Bas-Empire, plus probablement entre la seconde moitié du III^e siècle et le courant du IV^e siècle» (D. Théolàs, céramologue à la MADE).

Sans entrer dans le détail, la fouille a mis au jour une courte portion d'un mur grossièrement appareillé, en gros blocs de calcaire à silex, lié à un sol en terre battue, le tout ennoyé dans les éléments d'une démolition riche en fragments d'enduits peints. Ces enduits, effondrés en place, offraient des restes de décors figurés particulièrement remarquables, dont deux figurations anthropomorphes (**fig. 14**). Celles-ci, les secondes connues à l'heure actuelle à Evreux, ont été prélevées par un Sabine Groetembril, spécialiste au Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons. Leur stabilisation et leur étude sont également toujours en cours⁷.



Figure 13 - Sigillée d'Argonne avec décor à la molette (US 24 ; cliché D. Théolàs)



Figure 14 - Fouille des enduits peints

⁶ Un plan simplifié des principaux éléments mis au jour est présenté en annexe, à la fin du document.

⁷ Avec l'aimable autorisation de Sabine Groetembril, que nous remercions vivement, le rapport d'intervention du CEPMR est présenté en annexe au présent document.

Ce dernier habitat, probablement scellé *in fine* par l'aménagement du talus associé au rempart tardo-antique (Wech 2017b), a succédé à un précédemment aménagement dont seul un sol en craie damée a pu être observé à une altitude de 63,2 m NGF (fig. 15). La fouille n'a pas été menée au-delà de ce niveau cohérent.



Figure 15 - Vue en plan d'un niveau de sol en craie damée à l'extrémité orientale de la fouille

4.3.3. L'OCCUPATION DU HAUT-EMPIRE

En dehors de l'extrémité orientale de la fouille, les vestiges d'occupations relatives au haut-Empire romain n'ont été reconnus, dans l'emprise étudiée, que très ponctuellement, à l'occasion de rares sondages « profonds » menés manuellement (sondage 1 et 4 notamment). Le premier a permis l'exploration, sur une toute petite surface, de niveaux de sol et d'occupation livrant un mobilier céramique attribuable plutôt aux II^e et III^e siècles (US 90 et 123 ; fig. 16 et 17). Aucune interprétation spatiale ne peut être proposée à ce stade.

Le sondage 4, en revanche, a livré les vestiges d'une construction maçonnée comportant entre autres un sol en mortier de tuileau (fig. 18). Ce sol semble longé par une tranchée de récupération suggérant la présence d'un mur associé disparu. Si ces éléments attestent la présence d'une construction soignée, quoi que remployant des éléments d'architecture plus anciens, rien ne permet, étant donné l'étroitesse de la fenêtre d'observation, d'en restituer ni la nature exacte, ni le plan d'ensemble (*domus* ? édifice public ? ...).



Figure 16 - Fond estampillé d'une céramique sigillée du sud ou du centre de la Gaule (US 90 ; cliché D. Théolas)



Figure 17 - Cruche à lèvres en poulie en pâte sombre (US 90 ; cliché D. Théolas)



Figure 18 - Sol maçonné (à gauche) et tranchée de récupération (à droite) dans le sondage 4

Sur l'ensemble de la surface étudiée, à l'exception de l'extrémité orientale, la base des «terres noires» a fait l'objet de terrassements mécaniques à l'issue d'une première phase d'exploration manuelle. Ces terrassements ont permis de dégager la surface des niveaux antiques structurés, à une altitude décroissante d'est en ouest, de 63 à 62,6 m NGF. La côte de fond de fouille ayant été atteinte (voire dépassée par endroits, mais ceci afin de respecter la cohérence stratigraphique en ne laissant pas inachevée la fouille d'un horizon, comme demandé dans le cahier des charges), ces vestiges n'ont fait l'objet que d'un nettoyage en plan pour permettre la réalisation d'une couverture photographique et d'un lever topographique.

Faute de fouille, nous nous contenterons ici de mentionner la présence de niveaux de sol et de blocs calcaires affleurants. La forme circulaire de ces derniers et leur diamètre compris entre 0,35 et 0,45 m évoquent de possibles tambours de colonnes, sans qu'il soit possible de conclure à leur sujet.

5. CONCLUSION

Cette opération de fouille archéologique programmée, menée par la Mission archéologique départementale de l'Eure préalablement à la réalisation d'un projet d'extension des locaux de la CAF de l'Eure à Evreux, a permis de mettre au jour et d'étudier des vestiges du passé antique de *Mediolanum Aulercorum*. Des traces de construction, relevant soit d'habitats, soit d'édifices publics, viennent compléter notre connaissance de ce secteur de la ville antique, déjà partiellement étudié lors du chantier mitoyen du square Georges Brassens. On soulignera notamment la présence, dans la démolition d'une possible maison, d'enduits peints décorés comportant deux représentations anthropomorphes.

De nombreuses traces d'une occupation tardo-antique ont également été identifiées dans un secteur correspondant au pied du talus adossé à la fortification de la fin du III^e siècle. Cette occupation reste difficile à définir avec précision, tant dans ses formes que dans ses fonctions, même si la présence d'une forge semble hautement probable.

Ces vestiges sont ensuite scellés par d'importants dépôts de «terres noires» dont l'étude en cours et la réalisation de datations radiocarbone permettront, nous l'espérons, de déterminer la nature et la chronologie exactes, ainsi que les modalités d'accumulation.

6. BIBLIOGRAPHIE

Aupert 1997

AUPERT (P., dir.).- *Les thermes d'Evreux. Site du Centre Hospitalier. Fouilles de 1993. Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France, 1997

Bonnin 1860

BONNIN (T.).- *Antiquités gallo-romaines des Eburoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin*. Paris, Dumoulin, 1860

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.).- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993

Collard 1989

COLLARD (J.-L.).- « Les fouilles de la rue Saint-Louis à Evreux (Eure) : un premier bilan » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 1, 1988 (1989), pp. 23-42. Rouen : CRAHN, 1989

Cousyn, Gerber 1993

COUSYN (P.), GERBER (F.).- *Evreux : 8, bd Jules Janin : occupation gallo-romaine I^{er} – II^e siècles*. Document final de synthèse. Evreux : s.n., 1993

Follain 1996

FOLLAIN (E.).- « Le *castrum* d'Evreux. Chantiers de la Caisse d'Épargne, du Musée municipal et de la rue Saint-Louis » dans *Haute-Normandie archéologique*, n° 5, 1995 (1996), pp. 52-62. Mont-Saint-Aignan : CRAHN, 1996

Follain, Halbout 1981

FOLLAIN (E.), HALBOUT (D.).- *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée à Evreux, rue de la Petite Cité, en 1981*. Rapport dactylographié, 1981

Gerber 1990

GERBER (F.).- *Evreux. 22, rue Lépouzé. Rapport de fouille*. Evreux, Ville d'Evreux, 1990

Gerber 1998

GERBER (F.).- *Evreux. Square Georges Brassens. « La Médiathèque »*. Document final de synthèse. Evreux, Ville d'Evreux, 1998

Guillot 2008

GUILLOT (B.).- *Evreux. Parking Hôtel de Ville (27 - Eure). Rapport final d'opération*. Rouen, INRAP, 2008

Guillot, Millard 1995

GUILLOT (B.), MILLARD (N.).- *Evreux (27). Rue de la Justice. DFS de sauvetage programmé (mai-juillet 1995)*. Rouen, AFAN, 1995

Hartz 2007

HARTZ (C.).- *L'habitat urbain à Evreux (27) à l'époque gallo-romaine. Milieu du I^{er} siècle av. J.-C. - V^e siècle*. Mémoire de Master 1, Université Paris 1, 2007

Kliesch 2011

KLIESCH (F.).- *Evreux, rue de Bellevue, parcelle AT 288. La limite est de la nécropole se confirme. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*. Rouen, INRAP, 2011

Kliesch 2015

KLIESCH (F.).- « Evreux (Eure), 19 et 21 rue du Docteur Poulain. Nouveau bilan sur la grande nécropole du sud d'Évreux ». In : *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Alizay, 20-22 juin 2014. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015, p. 129-140

Wech 2011

WECH (P).- *Evreux. 15 – 17 rue Saint-Louis. « Hôpital Saint-Louis »*. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2011

Wech 2013

WECH (P).- « Evreux (Eure). Le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville ». In : *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Rouen, 11-12 mai 2013. Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 157-182

Wech 2014

WECH (P) – *Evreux. 11 rue de l'Horloge. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2014

Wech 2017a

WECH (P).- *Evreux. Place Sepmanville. Rapport de fin d'opération de diagnostic archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2017

Wech 2017b

WECH (P) – *Evreux (Normandie, Eure), « Jardin de l'évêché »*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2017

Wech à paraître

WECH (P).- *Evreux. Abords de la cathédrale. Rapport de fin d'opération de fouille archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, à paraître

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de la commune d'Evreux dans le département de l'Eure.....	4
Figure 2 - Localisation de la commune d'Evreux sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e.....	4
Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e.....	5
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral.....	5
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention	6
Figure 6 - Situation de l'intervention (en rouge) dans son contexte géologique.....	9
Figure 7 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville antique de Mediolanum Aulercorum.....	11
Figure 8 - Plan figurant l'état des connaissances sur la ville médiévale et moderne d'Evreux.....	15
Figure 9 - Portion centrale de la berme méridionale en cours de fouille.....	23
Figure 10 - Blocs d'architecture en remploi pour l'aménagement probable de bâtiments tardo-antiques	24
Figure 11 - Vue de la structure 10 en fin de fouille.....	24
Figure 12 - Vue en plan de la structure 9 pendant la fouille	26
Figure 13 - Sigillée d'Argonne avec décor à la molette (US 24 ; cliché D. Théolas).....	27
Figure 14 - Fouille des enduits peints.....	27
Figure 15 - Vue en plan d'un niveau de sol en craie damée à l'extrémité orientale de la fouille	28
Figure 16 - Fond estampillé d'une céramique sigillée du sud ou du centre de la Gaule.....	28
Figure 17 - Cruche à lèvres en poulie en pâte sombre (US 90 ; cliché D. Théolas).....	28
Figure 18 - Sol maçonné (à gauche) et tranchée de récupération (à droite) dans le sondage 4.....	29

Figures en annexe :

Figure 1 - Vue de détail des figurations anthropomorphes sur les enduits peints.....	41
Figure 2 - Vue de détail de l'une des figurations anthropomorphes sur les enduits peints.....	41
Figure 3 - Prélèvement en cours des enduits peints.....	42
Figure 4 - Détail de la frise d'oves surmontant les personnages.....	42

ANNEXE 1

RAPPORT D'INTERVENTION SUR LES ENDUITS PEINTS (S. GROETEMBRIL – CEPMR)

Lors des fouilles menées rue de l'Horloge par la Mission archéologique départementale, quelques petites plaques d'enduit peint ont été mises au jour. L'état de conservation très fragmenté de l'enduit peu épais a nécessité un prélèvement par encollage.

Sur ces plaques, on distingue deux petits personnages énigmatiques (enfants, nains, pygmées, ...) évoluant sur un champ bleu et, sur la gauche, ce qui semble être une guirlande en festons. La stabilisation de ces vestiges permettra de mieux visualiser la gestuelle des figures. Au-dessus, le champ bleu est couronné par une frise d'oves schématiques.

La présence de cette scène figurée indique l'existence d'un décor de qualité qui peut provenir aussi bien d'une architecture privée que publique.



Figure 1 - Vue de détail des figurations anthropomorphes sur les enduits peints



Figure 2 - Vue de détail de l'une des figurations anthropomorphes sur les enduits peints



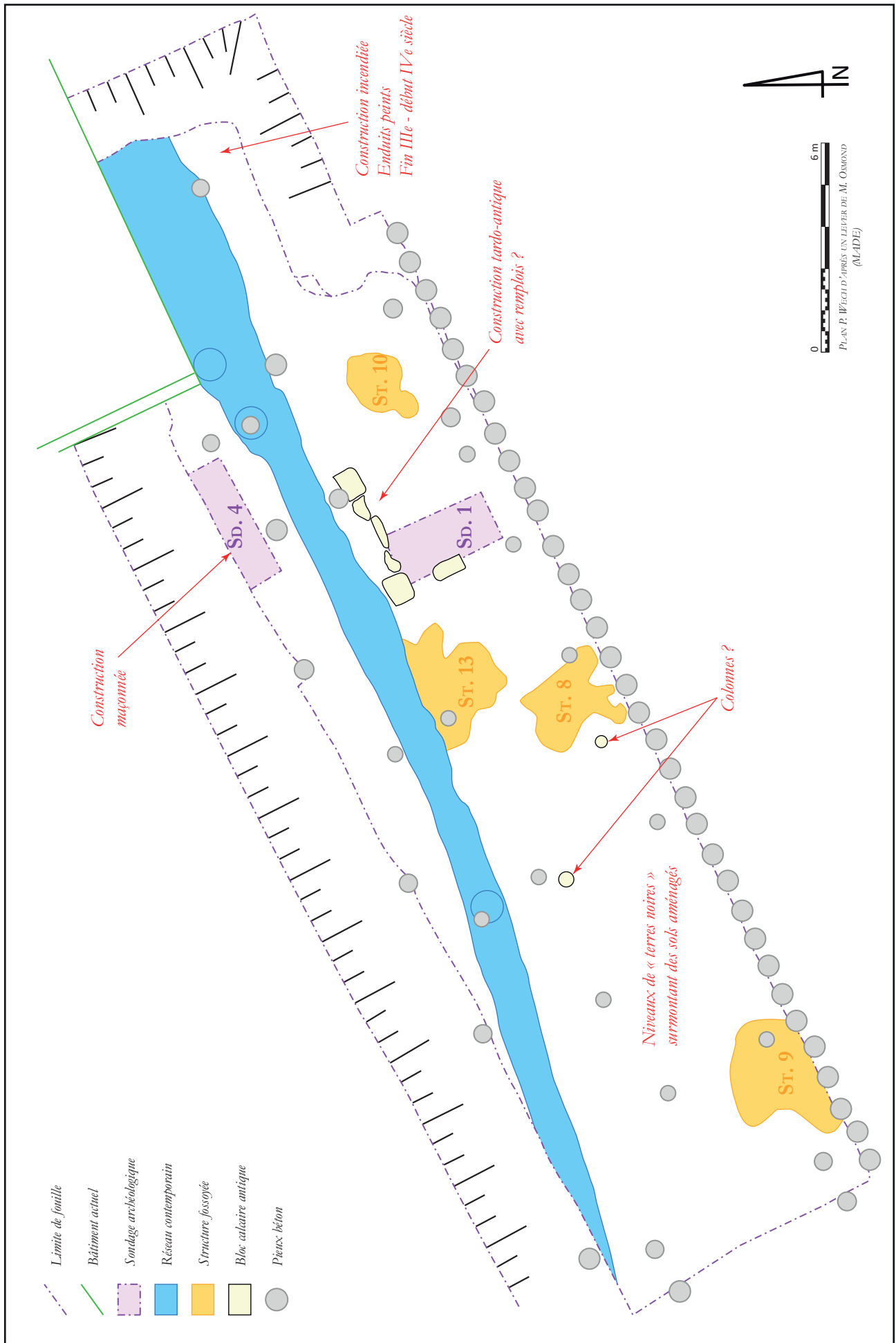
Figure 3 - Prélèvement en cours des enduits peints

42



Figure 4 - Détail de la frise d'oves surmontant les personnages

ANNEXE 2 - PLAN SIMPLIFIÉ DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS MIS AU JOUR LORS DE LA FOUILLE



MADE

8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78



MADE

Mission Archéologique Départementale de l'Eure